

ECJS. Seconde. Déterminer un moyen de recherche et un thème d'étude.

I. Les moyens de recherche :

- recherche d'articles de journaux (dossier de presse) : s'initier à la presse écrite
- recherche de documents littéraires et/ou sonores : s'initier à l'analyse de textes, notamment de chansons
- recherche de documents historiques ou juridiques : s'initier au droit
- recherche à partir de DVD-ROM et d'Internet : s'initier à l'informatique et au web
- recherche de résultats d'enquête (sondages, enquêtes d'opinion...) : s'initier à la statistique
- recherche à partir d'émissions de journaux télévisés : s'initier à l'image
- recherche d'acteurs et témoins : s'initier à l'enquête personnelle (écrite ou filmée) et au sondage

II. Les thèmes d'étude et quelques sujets liés :

1. Citoyenneté et civilité :

Vivez-vous avec un sentiment d'insécurité ?
Du sentiment d'insécurité au risque sécuritaire ?
En quoi la violence est-elle liée au type d'habitat ?
Quelle est l'influence des médias sur la violence urbaine ?
A quoi servent la politesse et le savoir-vivre ?
L'usage d'une drogue, un choix ?
La cigarette, objet d'intégration ou fléau social ?
La législation antitabac : peut-on faire le bonheur des gens malgré eux ?
La prison en France aujourd'hui : quelles fonctions pour quelle utilité ?
Qu'attend-on de la police ?
Qu'est-ce que la vie de quartier ?
Qui sont les acteurs locaux ?
Associations et bénévolat
L'incivilité à l'école
L'incivilité dans les transports en commun
Le bizutage
Arts de la rue (graf, rap...) et civilité

2. Citoyenneté et intégration :

Intégration des immigrés en France : réussite ou échec ?
Racisme et antiracisme
Droit du sol ou droit du sang pour une meilleure intégration ?
Choisir la nationalité française : un atout pour mieux s'intégrer ?
Les différences culturelles sont-elles compatibles avec la cohésion nationale ?
Qu'est-ce que la culture « beur » ?
Laïcité et liberté religieuse
Les mariages mixtes en France
Les formes de l'exclusion
Comment combattre l'exclusion ?
Le sida et l'exclusion
Vivre « sans » : sans-papiers, sans-abris, sans-emploi
L'intégration des handicapés
L'échec scolaire
Ecole et intégration
Sport et intégration

Violence et hooligans
Faut-il des lois pour l'égalité des hommes et des femmes ?
Le sport est-il une activité machiste ?

3. Citoyenneté et travail

Le salaire et les impôts
Le travail clandestin et au noir
Le travail des enfants
Le drame du chômage
La précarisation du travail
Les « emplois-jeunes » : un tremplin vers l'emploi ?
Syndicats et représentation des salariés
Les mouvements de grève dans les transports : quelles limites ?
Quelles sont les relations entre l'argent et le travail ?
Les lois sur le travail : progrès ou atteinte à la liberté des travailleurs ?

4. Citoyenneté et transformation des liens familiaux

La filiation, l'héritage
Naître « sous X » : naître sans parents ?
Le clonage humain : progrès ou menace ?
L'IVG : quand commence la vie ?
L'autorité parentale a-t-elle des limites ?
La responsabilité des parents s'arrête-t-elle à 18 ans ?
La recherche en paternité
L'adoption
Le désir d'un enfant aujourd'hui
Peut-on imaginer une famille idéale ?
Le divorce aujourd'hui
Le couple et le mariage aujourd'hui
Le PACS : un nouveau mariage ?
Les couples homosexuels
La solidarité familiale, des grands-parents aux petits-enfants
Les relations entre les générations
L'aide aux familles
Comment concilier l'éducation reçue à l'école et celle reçue à la maison ?
Peut-on légiférer sur des problèmes de la sphère privée (violences conjugales, enfance maltraitée...) ?

Extraits du programme d'ECJS de Première "Institutions et pratiques de la citoyenneté"

Comment fonctionne la vie politique des sociétés contemporaines ? Quelle est la fonction du droit, des institutions politiques et de l'action des citoyens dans la communauté politique ?

I - Objectif général de la classe de première

Au terme de la classe de seconde, les élèves se sont approprié la notion de citoyenneté. La classe de première est consacrée à la réflexion sur la participation politique et l'exercice de la citoyenneté.

Dans notre régime politique, celui de la démocratie représentative, la participation politique prend essentiellement la forme de l'élection de représentants du peuple, mais aussi d'autres formes : participation au débat public, actions collectives...

Le principe de la représentation apparaît comme le fondement de la légitimité dans toute société moderne et peut être ainsi un moyen d'aborder les grands problèmes politiques contemporains. Dans tous les domaines qu'elle structure – Assemblée, partis, syndicats, associations, lycées... – la représentation crée une mise à distance entre représentants et représentés tout en les mettant en relation. Ces deux mouvements produisent, selon les époques et à des rythmes variables, des tensions continues, inévitables dans les sociétés démocratiques : tensions entre les différentes institutions, entre ces institutions et le monde vécu par les citoyens.

Ces tensions, source de conflits inévitables, sont constitutives du sens moderne du politique. On pourra les analyser en montrant que les sociétés démocratiques s'efforcent de les gérer par des pratiques politiques qui sont conformes aux principes du droit et excluent le recours à la violence.

II - Démarche

Cette réflexion sur l'exercice politique de la citoyenneté ne peut se concevoir ici qu'à partir des intérêts manifestés par les élèves et de leurs interrogations. L'actualité notamment, qu'elle soit locale, nationale, européenne ou internationale, peut fournir le ou les sujets se rapportant aux pratiques de la citoyenneté et au fonctionnement des institutions. On fera le lien entre des événements de l'actualité et une réflexion plus large. Élections en France ou à l'étranger, commémorations des grandes lois de la République ou de grands conflits du passé, débats de société pourront ainsi être mobilisés dans la mesure où ils permettent de montrer aux élèves les conséquences directes de l'exercice de la citoyenneté.

Il conviendra de relier les questions posées par l'actualité aux enseignements que nous fournit l'histoire. Parmi les méthodes pédagogiques mobilisables pour cet enseignement, il y a lieu de privilégier l'organisation de débats argumentés. Ils contribuent à créer un espace de discussion au lycée permettant de comprendre le sens et les règles de la participation politique. Un débat argumenté est un débat préparé. Cela suppose le recours à des ressources documentaires appelant une utilisation méthodique du CDI. Il exige le recours à des sources documentaires variées (politiques, historiques, juridiques, sociologiques...), empruntées à des supports et des canaux d'information diversifiés (monographies, périodiques, cédérom, sites Internet, traitements d'enquêtes...), fournis ou indiqués par le professeur ou résultant du travail en CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : ouvrages, dossiers de presse, recherche de documents, enquêtes, etc. Dans tous les cas, il s'agit de former l'esprit critique des élèves et de conduire à l'élaboration d'argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation des points de vue singuliers. Enfin, tout débat argumenté doit déboucher sur une reprise en classe sous la responsabilité du professeur. Il appartient au professeur, à l'issue du débat, d'en conduire l'analyse critique et d'en souligner les enjeux en liaison avec les notions du programme. A travers le débat argumenté, la recherche d'une expression orale maîtrisée et raisonnée est un des objectifs de l'ECJS.

L'évaluation en classe découle de cette démarche : la pédagogie mise en œuvre a fait appel à la mobilisation de l'élève dans des activités diverses écrites et orales de recherche et d'exposition, qui doivent toutes être prises en compte. Le professeur évalue les productions des élèves sous leurs différentes formes : constitution de dossiers, contenu des interventions dans les débats, textes écrits, etc. Il peut fonder son appréciation sur les critères suivants : recherche et analyse de l'information ; qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles, numériques, multimédias...) ; aptitude à argumenter dans un débat ; maîtrise des connaissances.

Questions

1. Quel principe fondamental des démocraties modernes est au centre du programme d'ECJS de première ?
2. Expliquez à travers un exemple la phrase « la représentation crée une mise à distance entre représentants et représentés tout en les mettant en relation ».
3. Pouvez-vous citer des effets positifs et négatifs de ce système ?
4. Quelles sont les méthodes de travail proposées ?

III – Notions et thèmes

Sept notions (**pouvoir, représentation, légitimité, État de droit, république, démocratie, défense**) doivent être abordées et avoir reçu une première définition. Ces notions, mises en relation, permettent de comprendre le sens de la participation politique et de l'exercice de la citoyenneté.

Afin de limiter le risque d'une trop grande dispersion, quatre thèmes sont proposés. Ce sont :

1) Exercice de la citoyenneté, représentation et légitimité du pouvoir politique :

Contrairement aux régimes totalitaires, les démocraties représentatives constituent une organisation du pouvoir politique dont la légitimité passe par la reconnaissance de la souveraineté populaire et dont l'exercice repose sur la délégation de cette souveraineté.

En ce sens, la représentation politique désigne le processus par lequel des gouvernants sont légitimés par l'élection pour parler au nom du peuple et habilités à décider en son nom. L'interrogation sur les formes de la représentation politique et les problèmes qu'elle rencontre peut servir de point de départ à la réflexion.

Celle-ci mérite enfin d'être enrichie par l'analyse d'un ensemble de concepts : pouvoir, domination, autorité, violence, et leur mise en relation à travers des faits précis.

Il est en effet recommandé d'étudier ce thème en partant d'un exemple.

2) Exercice de la citoyenneté, formes de participation politique et d'actions collectives :

Le thème précédent met en évidence l'importance dans une démocratie de la participation au processus de désignation de représentants élus. Celui-ci insiste sur les autres dimensions :

- la participation à l'espace du débat public où se forme l'opinion publique, ce qui implique l'analyse critique des moyens de communication de masse et de leurs effets (y compris de l'Internet, des forums et du courrier électronique) ;

- la participation aux associations civiles, sociales et politiques, notamment à l'échelon local ;

- la participation à des groupes défendant des intérêts, par exemple les syndicats ;

- la participation à des actions collectives, locales ou nationales, sur des objectifs sociaux ou civiques.

Il ne s'agit pas bien sûr d'étudier toutes les formes de participation politique et d'actions collectives mais d'en choisir une manifestation qui puisse à la fois faire sens et susciter l'intérêt des élèves. On pourra ainsi mettre en évidence l'importance de la participation politique non électorale dans la formation du lien politique qui rassemble la Cité.

3) Exercice de la citoyenneté, République et particularismes :

Toute société politique réunit, par définition, des populations dont les origines historiques, les convictions religieuses et les conditions sociales sont différentes. La République reconnaît aujourd'hui ces particularismes et organise leur gestion. La citoyenneté n'implique pas que les individus abandonnent leur identité propre ou leur volonté d'affirmer leur fidélité à un passé historique particulier et à des croyances religieuses personnelles. Tout au contraire, elle garantit que ces manifestations peuvent se faire librement, à condition que soient respectées les lois qui organisent les libertés publiques et les valeurs de l'égalité et de la liberté des individus.

Toutefois, le respect des particularismes ne comporte-t-il pas inévitablement des limites ? Pour que la République puisse être le bien de tous, deux exigences se sont imposées :

- la séparation de l'ordre politique et de l'ordre religieux, qui se manifeste en France à travers les lois de la laïcité ; elle permet d'organiser la vie en commun de ceux qui ont des pratiques et des croyances religieuses différentes ;

- la garantie de l'égalité de toutes les personnes, qui est au cœur des valeurs communes définissant la citoyenneté. Les pratiques culturelles, par exemple dans le droit personnel, ne sauraient être contradictoires avec l'égalité de tous les êtres humains.

4) Exercice de la citoyenneté et devoirs du citoyen :

Si l'État républicain garantit les libertés individuelles et les droits du citoyen, les devoirs du citoyen sont la contrepartie et la condition de ces droits. Toutefois, l'État semble exercer une pression dont le citoyen prétend parfois s'affranchir (fraudes, désobéissance à la loi, incivisme, dégradation des biens publics, destruction de la propriété collective). Il importe donc de montrer en quoi le respect de la loi et de ses devoirs par le citoyen n'est pas un conditionnement à l'obéissance ; c'est, tout au contraire, son choix libre et raisonné d'institutions sans lesquelles les libertés, les droits et la sécurité ne pourraient exister.

On pourra alors analyser les devoirs fondamentaux du citoyen : le devoir électoral, le devoir fiscal, le devoir de défense, le devoir de solidarité. Ces devoirs, qui ont conduit à une extension de l'intervention de l'État dans les différentes sphères de la vie sociale, suscitent des interrogations nouvelles sur les relations entre les contraintes collectives et les libertés des individus.

1) Exercice de la citoyenneté, représentation et légitimité du pouvoir politique :

Une monarchie peut-elle être une démocratie ?
Une République peut-elle ne pas être une démocratie ?
Une monarchie en France est-elle envisageable aujourd'hui ?
Pourquoi a-t-on besoin d'un pouvoir personnifié (par exemple un Président) dans une démocratie ?
A quelles conditions considérez-vous qu'un pouvoir est légitime ?
Les recours contre les excès de pouvoir en démocratie
Le rétablissement d'un suffrage censitaire est-il envisageable aujourd'hui ?
Le droit de vote peut-il être vraiment universel ?
Pourquoi y-a-t-il différents modes de scrutin ?
Le choix du système majoritaire à deux tours, exception française.
Doit-on changer de système de vote en France ?
Faut-il rendre le vote obligatoire ?
Le vote est-il égalitaire en France selon les catégories sociales ?
La souveraineté populaire existe-elle encore? Vivons nous dans un système censitaire non officiel (vote et élection des catégories sociales les plus favorisées) ?
Le référendum doit-il être systématisé ?
Ne pas voter est-il une perte de liberté ?
L'essor de l'abstentionnisme remet-il en cause la citoyenneté et affaiblit-il l'intégration sociale ?
Existe-t-il un abstentionnisme actif ?
Y a-t-il une crise de la représentation politique en France aujourd'hui ? Si oui, qui en est responsable ?
L'enjeu du vote blanc
Les Français ont-ils le sentiment d'être écoutés ?
Doit-on faire confiance aux sondages ?
Les sondages servent-ils la démocratie ou la menacent-ils ?
Les médias, entre information et manipulation ?
L'impact du journal télévisé
Les médias jouent-ils un rôle de représentations des Français au même titre que des hommes politiques ?
Les médias ont-ils une influence sur les citoyens ?
Les citoyens influencent-ils les médias ?
Les médias peuvent-ils faire prendre des décisions aux hommes politiques ?
L'opinion publique reflète-t-elle l'opinion de tous les Français ?
Faut-il prendre en compte l'opinion publique ?
Une démocratie plus directe est-elle possible ?
L'attitude du gouvernement face aux conflits sociaux
Le rôle des manifestations contre des mesures particulières
Les institutions politiques doivent-elles exprimer la somme des intérêts particuliers ?
L'Etat joue-t-il son rôle vis à vis des citoyens ?

Faut-il réduire la part des services publics ?
Les institutions nationales sont-elles devenues impuissantes ?
Pour ou contre un président de l'Union européenne ?
Peut-on envisager un super Etat européen ?
Peut-on dire que la démocratie est "malade de sa classe politique" dans un pays comme la France aujourd'hui ?
Le problème du renouvellement des hommes (ou des femmes) politiques
Faut-il privilégier la stabilité du pouvoir ou le renouvellement du personnel politique ?
Faut-il être passé par une grande école pour faire de la politique ?
La politique doit-elle être réservée à des spécialistes ?
Est-ce une bonne chose que le Président de la République soit au-dessus des lois ?
La parité entre les hommes et les femmes en politique
Doit-on généraliser la parité Hommes-Femmes ?
Peut-on être citoyen et chômeur ?
Les interventions des groupes de pression auprès des gouvernements nationaux et des autorités européennes
Comment peut-on expliquer les résultats du premier tour de l'élection présidentielle (21 avril 2002) ?
Faut-il laisser s'exprimer un parti hostile à la liberté d'expression ?

2) Exercice de la citoyenneté, formes de participation politique et d'actions collectives :

N'assiste-t-on pas à un essor des formes protestataires de participation politique (manifestations, grèves, pétitions, occupations de locaux, sit-in, die-in...) qui peuvent déboucher sur de nouvelles pratiques de la citoyenneté ?
Une démocratie peut-elle exister sans partis politiques, association ou syndicats ?
Quelles sont pour vous les pratiques de la citoyenneté les plus intéressantes ?
Comment les citoyens peuvent-ils intervenir dans la création ou modification des lois ?
Que peut-on attendre d'un bon député ?
Les manifestations ne se cantonnent-elles pas aux seules revendications matérielles ?
Le rôle politique et social des grèves (1936,1947,1968,1995 par exemple)
Partis politiques et actions collectives
Groupes de pression et actions collectives
Syndicats et mouvements sociaux
Groupes sociaux et actions collectives
Les mineurs peuvent-ils être actifs dans la vie politique ?
Les jeunes devraient-ils pouvoir voter à 16 ans ?

Les délégués de classe: quels critères doivent-ils remplir pour assumer leur rôle? Que peut-on attendre d'un bon délégué ?

Dans quel(s) domaine(s) voudriez-vous donner votre opinion pour de future décision locales ou nationales ?

Seriez-vous prêt à devenir un élu ?

Le militantisme chez les jeunes

L'individualisme est-il compatible avec la solidarité ?

Pourquoi s'engager dans les associations ?

Les associations : pour l'intérêt général ou les intérêts particuliers ?

L'utilisation d'Internet est-elle un frein ou un facteur de démocratie ?

A quoi sert un parti politique ?

Les partis politiques sont-ils représentatifs de tous les Français?

A quoi sert un syndicat ?

Pour ou contre des syndicats puissants ?

Le droit de grève est-il compatible avec le service public ?

L'émergence d'un civisme mondial

Doit-on réglementer Internet ?

La liberté d'expression est-elle la base de la démocratie ?

La liberté d'expression permet-elle de contrebalancer le pouvoir dans un pays ?

La liberté d'expression est-elle une forme de pouvoir à encadrer?

Tous les Français ont-ils la même liberté d'expression ?

La désobéissance civile peut-elle être légitime ?

3) Exercice de la citoyenneté, République et particularismes :

La République doit-elle intégrer ou assimiler les différentes cultures ?

Une seule langue pour l'enseignement ?

Faut-il distinguer les revendications en matière linguistiques et les autres revendications régionales (en matière économique et politique) ?

Pourquoi l'Etat français est-il laïque ?

Pourquoi est-il important de maintenir aujourd'hui la laïcité ?

Le communautarisme est-il conciliable avec la République ?

Le droit de vote des étrangers

Droit à la différence et sentiment autonomiste

La discrimination positive

Le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis

La lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud

Le mouvement aborigène au Brésil et en Australie

La recherche des racines en Amérique

Les régionalismes en Europe et en France (Corse, Alsace, Bretagne, Pays Basque...)

La décentralisation ne va-t-elle pas à l'encontre du principe unitaire de l'Etat ?

Une collectivité territoriale est-elle forcément mieux placée que l'Etat pour traiter une situation locale ?

Une gestion uniquement locale permet-elle de respecter le principe d'égalité (éducation, santé...)

Quelles doivent être les limites de la décentralisation ?

Le retour du religieux et l'intégrisme

Les revendications des mouvements sociaux et la segmentation de la vie sociale (femmes,

homosexuels, handicapés, immigrés, communautés religieuses, défenseurs de la nature, chasseurs etc.).

Faut-il privilégier les droits individuels ou les droits collectifs ?

Quelle valeur politique (démocratique et républicaine) des groupes de pression, qui représentent des intérêts particuliers et non une vision globale de la nation, peuvent-ils avoir ?

Toute identité a-t-elle une valeur si elle nie la liberté de l'individu de devenir et de changer ?

4) Exercice de la citoyenneté et devoirs du citoyen :

Que doit être la défense dans une démocratie ?

A quoi sert la défense en temps de paix ?

Une défense européenne est-elle souhaitable ?

A quoi servent les impôts ?

Pourquoi se faire recenser ?

Ecole et devoirs du citoyen.

Y-a-t-il un devoir électoral ?

Citoyenneté et engagement humanitaire.

Faut-il toujours obéir à la loi ?

Devoir fiscal et justice sociale

Peut-il exister un devoir de solidarité comme il en existe pour la liberté et l'égalité ?

Y a-t-il un devoir de fierté nationale ?

La vie serait-elle possible sans l'Etat ?

Le vote est-il un droit ou un devoir ?

Les entorses au devoir fiscal du citoyen sont souvent présentées avec indulgence (comme en témoigne par exemple la notion de "paradis fiscaux") ; faut-il en conclure qu'il s'agit là d'un devoir de second rang ?

Extraits du programme d'ECJS de Terminale
« La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain »

I - Objectif général de la classe terminale

Au terme de la classe de seconde, les élèves se sont approprié la notion de citoyenneté. La classe de première a été consacrée à la réflexion sur la participation politique et l'exercice de la citoyenneté.

En classe terminale, il s'agit de montrer que les exigences de droit, de justice, de liberté et d'égalité qui caractérisent l'État et les sociétés démocratiques sont confrontées à de nouveaux défis qui mettent à l'épreuve la citoyenneté, notamment les évolutions de la science et de la technique, les exigences renouvelées de justice et d'égalité, la construction de l'Union européenne et la mondialisation économique, culturelle, juridique et politique.

Ces évolutions obligent les hommes à toujours repenser leurs droits et leurs libertés, ce qui suscite des débats dans l'espace public. La tension entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, des expressions nouvelles de violence et d'atteinte aux libertés, exigent des réponses juridiques sans cesse adaptées. Le débat démocratique amène à interroger les normes et les valeurs sur lesquelles repose le droit et à les confronter à des conceptions différentes de l'éthique et à l'idée de droits de l'Homme. Ces évolutions transforment l'exercice de la participation politique et les formes de la conscience des citoyens, en amenant à repenser les questions de la souveraineté, de la liberté, de la responsabilité, de la justice et du droit.

II - Démarche

Cette réflexion sur l'exercice politique de la citoyenneté ne peut se concevoir ici qu'à partir des intérêts manifestés par les élèves et de leurs interrogations. L'actualité notamment, qu'elle soit locale, nationale, européenne ou internationale, peut fournir le ou les sujets se rapportant aux pratiques de la citoyenneté et au fonctionnement des institutions. On fera le lien entre des événements de l'actualité et une réflexion plus large. Élections en France ou à l'étranger, commémorations des grandes lois de la République ou de grands conflits du passé, débats de société pourront ainsi être mobilisés dans la mesure où ils permettent de montrer aux élèves les conséquences directes de l'exercice de la citoyenneté.

Il conviendra de relier les questions posées par l'actualité aux enseignements que nous fournit l'histoire. Parmi les méthodes pédagogiques mobilisables pour cet enseignement, il y a lieu de privilégier l'organisation de débats argumentés. Ils contribuent à créer un espace de discussion au lycée permettant de comprendre le sens et les règles de la participation politique. Un débat argumenté est un débat préparé. Cela suppose le recours à des ressources documentaires appelant une utilisation méthodique du CDI. Il exige le recours à des sources documentaires variées (politiques, historiques, juridiques, sociologiques...), empruntées à des supports et des canaux d'information diversifiés (monographies, périodiques, cédérom, sites Internet, traitements d'enquêtes...), fournis ou indiqués par le professeur ou résultant du travail en CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : ouvrages, dossiers de presse, recherche de documents, enquêtes, etc. Dans tous les cas, il s'agit de former l'esprit critique des élèves et de conduire à l'élaboration d'argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation des points de vue singuliers. Enfin, tout débat argumenté doit déboucher sur une reprise en classe sous la responsabilité du professeur. Il appartient au professeur, à l'issue du débat, d'en conduire l'analyse critique et d'en souligner les enjeux en liaison avec les notions du programme. A travers le débat, la recherche d'une expression orale maîtrisée et raisonnée est un des objectifs de l'ECJS.

L'évaluation en classe découle de cette démarche : la pédagogie mise en œuvre a fait appel à la mobilisation de l'élève dans des activités diverses écrites et orales de recherche et d'exposition, qui doivent toutes être prises en compte. Le professeur évalue les productions des élèves sous leurs différentes formes : constitution de dossiers, contenu des interventions dans les débats, textes écrits, etc. Il peut fonder son appréciation sur les critères suivants : recherche et analyse de l'information ; qualité des productions (écrites, orales, audiovisuelles, numériques, multimédias...) ; aptitude à argumenter dans un débat ; maîtrise des connaissances.

Questions :

1. Quel est le thème central du programme d'ECJS de Terminale ?
2. Quelles transformations majeures sont mentionnées dans le programme ?
3. Quelles sont les méthodes de travail proposées ?
4. Quels sont les objectifs mentionnés ? Qu'en pensez-vous ?

III – Notions et thèmes

Huit notions (**liberté, égalité, souveraineté, justice, intérêt général, sécurité, responsabilité, éthique**) constituent le programme. La présentation de ces huit notions ne doit pas conduire à les explorer de manière distincte mais doit permettre, au contraire, de les articuler diversement en fonction des questions choisies, en montrant, sur un problème précis et concret, les liens et les tensions qu'elles entretiennent entre elles. Ces notions sont par ailleurs polysémiques ; il ne s'agit pas de procéder à une étude exhaustive de chacune d'elles, il convient seulement de montrer que leur maîtrise permet de comprendre le sens des débats qui se déroulent dans l'espace public des sociétés contemporaines. Elles ont été retenues en ce qu'elles permettent d'éclairer le sens et les enjeux, pour la citoyenneté, des grandes transformations du monde contemporain. Afin de limiter le risque d'une trop grande dispersion, quatre thèmes sont proposés. Ce sont :

1) la citoyenneté et les évolutions des sciences et des techniques

Les progrès des sciences et des techniques dans tous les champs de l'activité humaine, la production, la consommation, la médecine... bouleversent les formes de l'existence, les rapports des hommes entre eux, la perception de l'espace et du temps, le corps humain lui-même. Ils suscitent des interrogations et des exigences nouvelles en matière de droits, de justice, de liberté, de responsabilité, de sécurité, par exemple dans les domaines de la bioéthique, de la prévention des risques naturels ou techniques, de la mondialisation des réseaux de communication, de la santé, de la qualité de la vie, de l'environnement, de l'avenir de la planète... Ils modifient aussi les conditions d'exercice de la citoyenneté.

2) la citoyenneté et les exigences renouvelées de justice et d'égalité

La justice est à la fois un principe qui sert de fondement aux sociétés démocratiques et un ensemble d'institutions qui doivent appliquer ce principe. L'un et l'autre reposent sur l'exigence d'égalité. L'égalité est l'un des principes qui fondent les relations politiques en démocratie. Les inégalités sociales, économiques, culturelles ou mêmes physiques ne peuvent justifier aucune différence de droits. Les sociétés démocratiques contemporaines renouvellent ces exigences en amenant à interroger la représentation de l'intérêt général, les exigences de liberté et de responsabilité, par exemple dans les domaines de la protection sociale, des droits des communautés culturelles, des revendications de l'individu.

De plus, la justice n'est pas seulement une idée, c'est aussi une institution qui dit le droit et sanctionne ceux qui enfreignent la loi. Cette mission suppose l'indépendance de l'autorité judiciaire à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif, sans que disparaisse pour autant la responsabilité civile, pénale et disciplinaire de ceux qui l'exercent. On

constate aussi que les citoyens font de plus en plus appel au juge pour régler des contentieux de toutes sortes qui ne cessent de croître dans l'espace public et les relations privées.

3) la citoyenneté et la construction de l'Union européenne

La citoyenneté s'est construite historiquement dans le cadre national. Le projet européen, depuis un demi siècle, a conduit à la construction d'institutions qui sont aujourd'hui à l'origine de nombreuses décisions de notre vie collective. Une grande partie du droit national, dans les pays de l'Union européenne, est désormais de source européenne. D'un point de vue juridique, il n'existe pas aujourd'hui de citoyenneté européenne indépendante de la citoyenneté nationale ; d'un point de vue politique, tout ce qui donne une réalité concrète au principe de citoyenneté reste, pour l'instant et pour l'essentiel, national. L'Union européenne crée un niveau d'institutions supérieur et complémentaire aux institutions nationales. Elle amène à repenser les questions de la souveraineté, de l'égalité, de la liberté, de la sécurité, par exemple dans le domaine de l'économie, de l'harmonisation des législations, de l'ouverture des frontières et de la circulation des personnes et des biens, de la construction de forces armées plurinationales.

4) la citoyenneté et les formes de la mondialisation.

Le terme de mondialisation désigne un processus pluriséculaire complexe fait de mutations géographiques, économiques, culturelles, juridiques et politiques. Il s'accompagne d'une prise de conscience à l'échelle du monde de la perturbation des équilibres physiques de la planète et de l'homogénéisation relative du monde vivant. L'ensemble de ces mutations, par exemple le délitement apparent de la notion de frontière nationale, la concentration de pouvoirs au sein d'entreprises transnationales, le rôle accru des institutions internationales, les transferts de souveraineté des États-nations, la vitesse des transformations techniques et des communications, engendre de nouveaux défis qui mettent la citoyenneté à l'épreuve.

1) La citoyenneté et les évolutions des sciences et des techniques

Faut-il fixer des limites aux progrès des sciences et des techniques et en fonction de quels principes ?

Comment État et citoyen peuvent-ils contrôler démocratiquement ces transformations ?

Comment garantir l'indépendance des décisions démocratiques dans des domaines qui requièrent des savoirs spécialisés ?

Quel rôle les experts doivent-ils jouer ?

Existe-t-il un risque de technocratie ?

Peut-on garantir un égal accès de tous les citoyens aux bénéfices des sciences et des techniques ?

Face à ces complexités et à ces défis, comment permettre l'exercice de la citoyenneté ?

Faut-il interdire les OGM et en fonction de quels principes ?

Faut-il interdire les « mères porteuses » et en fonction de quels principes ?

La surveillance

Le clonage

Le nucléaire

Effet de serre et responsabilité planétaire

La recherche génétique doit elle être limitée ?

Le progrès technique est il toujours nécessaire ?

Alors que la recherche scientifique et la technique se mettent au service de la compétition sportive, pour améliorer les performances, faut-il limiter leurs effets et au nom de quoi ?

Le Sida dans le monde et les laboratoires pharmaceutiques

" La mal bouffe "

2) La citoyenneté et les exigences renouvelées de justice et d'égalité

Comment une société démocratique gère-t-elle aujourd'hui les inégalités de patrimoine, de salaires, d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture, à l'éducation ?

Le principe de justice sociale peut-il justifier des différences de traitement entre les citoyens selon les situations particulières ?

Des groupes particuliers, territoriaux, sexuels, culturels, peuvent-ils obtenir la reconnaissance de droits propres ?

Comment interpréter le rôle des juges dans les démocraties contemporaines ?

Pourquoi la justice en tant qu'institution est-elle si souvent sollicitée par les justiciables ?

Ne risque-t-on pas de réduire la citoyenneté à la seule qualité de justiciable ?

L'inégalité est-elle toujours une injustice ?

Faut-il créer une voie d'accès particulière aux grandes écoles pour les catégories défavorisées ? (IEP Paris)

La non-responsabilité pénale du président de la République se justifie-t-elle ?

Quelles limites au secret de l'instruction ?

Comment expliquer que les pays riches s'enrichissent et les pays pauvres s'appauvrissent ?

Est-il juste que certains salariés perçoivent en une minute ce que d'autres percevront durant toute une vie ?

3) La citoyenneté et la construction de l'Union européenne

L'Union européenne fait-elle évoluer la définition et l'exercice traditionnel de la citoyenneté ?

Dans quelle mesure le développement des institutions politiques européennes se conjugue-t-il avec le développement d'une véritable citoyenneté européenne ?

Une citoyenneté européenne supposerait-elle d'aller plus loin que la simple addition des citoyennetés nationales ? Implique-t-elle la constitution d'un espace public européen ?

L'élaboration de cette citoyenneté est-elle compliquée par la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne ? Sur quels fondements et dans quelles limites cet élargissement est-il possible ?

La citoyenneté européenne requiert-elle, à terme, la construction d'un État européen souverain ?

Faut-il élargir l'Union Européenne à d'autres pays ? En fonction de quels critères ?

L'Union Européenne doit-elle devenir une fédération d'Etats-nations ?

L'Europe : une menace pour la souveraineté nationale ?

Faut-il limiter l'immigration à l'intérieur de l'Union Européenne ?

La notion de service public dans l'Union Européenne

L'Europe sociale est-elle en marche ?

Les élargissements doivent-ils se fonder sur la croissance économique, le degré de libéralisation économique, des aspects culturels (ethniques) ; d'autres critères ?

L'égalité des nations est-elle réalisable dans le cadre de l'UE ?

4) La citoyenneté et les formes de la mondialisation.

Quels sont les effets de ces mutations géographiques et démographiques sur la citoyenneté ?

Dans quelle mesure la mondialisation économique affaiblit-elle les souverainetés nationales ?

Remet-elle partiellement en cause le lien historique entre citoyenneté et nation ?

Quels sens peut-on donner aux aspects culturels de la mondialisation ?

Comment interpréter la nature juridique et politique des transferts de souveraineté des États nationaux et des limitations de pouvoir consenties dans le cadre de traités ou de conventions ?

L'ensemble de ces évolutions peut-il déboucher sur une forme de citoyenneté mondiale qui nécessiterait la mobilisation de valeurs universelles ?

Peut-on dire que la mondialisation constitue une menace ou une chance pour les citoyens ?

Existe-t-il des valeurs universelles ?

La mondialisation facilite-t-elle le développement des pays du Tiers-Monde ?

La mondialisation conduit-elle à l'homogénéisation culturelle ?

Peut-on dire que la mondialisation constitue une menace ou une chance pour les citoyens ?

Exception culturelle et mondialisation

Culture globale, culture locale : y a-t-il encore une place pour les cultures minoritaires ?

Le travail des enfants dans le monde : quelle éthique en économie ?

Les délocalisations industrielles sont-elles nécessaires ?

Faut-il admettre un pouvoir judiciaire au dessus des pouvoirs nationaux ?

L'avenir des ressources

Peut-on décréter l'avènement d'une citoyenneté européenne voire mondiale ?

Y a-t-il une pensée unique ?

Les firmes multinationales sont-elles au-dessus des lois ?

Le terrorisme est-il l'arme des faibles ?